

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1er juillet 2009

OBJET
de la Délibération

**MANIFESTATIONS
CULTURELLES
2010**

Date de convocation du Conseil Municipal

23 juin 2009

Date d'affichage : 23 juin 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER, Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, Mmes OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, M.DERRIEN, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à M. PARMENTIER

Mme DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO

Mme GUEGUAN à Mme LE STRAT

Absent

M. LE DORZE

MANIFESTATIONS CULTURELLES 2010

Rapport de Christophe MARCHAND

Le Conseil Général du Morbihan, le Conseil Régional de Bretagne et la Direction Régionale des Affaires Culturelles demandent que les dossiers de subventions présentés dans le cadre de manifestations culturelles (Festival de Musiques, exposition estivale, saison culturelle, festival « Les Gamineries », biennale du livre d'histoire, manifestations pour la mise en valeur de l'œuvre du sculpteur Schweitzer...) leur parviennent avant le 31 décembre 2009.

Afin de respecter ce calendrier et garder la possibilité d'obtenir des subventions pour les animations qui seront examinées dans le cadre de la préparation budgétaire,

Nous vous proposons :

- d'autoriser le Maire à solliciter des subventions pour ces différentes manifestations auprès du Conseil Général du Morbihan , du Conseil Régional de Bretagne, de la Direction des Affaires Culturelles et tous organismes compétents, et à signer toutes pièces s'y rapportant.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 2 juillet 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**